



Plantations et Huileries du Congo SA

(S.A. pluripersonnelle avec Conseil d'Administration)

Capital social : CDF 6.325.480.000

Siège Social : Bâtiment PHC

Kinshasa – Gombe

République Démocratique du Congo

N°Id. Nat. : 18-A0101-A 01148 Y

N°RCCM : CD/KNG/RCCM/21-B-01412

N°Impôt : A0700043F

N°Import-Export :

A/001-17/I002106E/X

PHC S.A. dénonce la diffusion d'informations mensongères à son encontre

La Société PHC informe l'opinion publique que certaines personnes mal intentionnées et instrumentalisées s'emploient, sans fondement, au travers de publications et communications, à ternir gratuitement son image dans l'affaire de la sortie volontaire de l'État congolais de son actionnariat.

Par ces publications, « ce prétendu journaliste » s'emprend à la société, à ses dirigeants, aux actionnaires ainsi qu'à plusieurs personnalités publiques congolaises.

La société rappelle qu'elle exerce ses activités dans le strict respect des lois de la République démocratique du Congo, sous le contrôle des autorités compétentes et conformément aux règles de gouvernance applicables à ses activités.

S'agissant de la question relative à la sortie volontaire de l'État congolais de son actionnariat, PHC rappelle que cette affaire a déjà été portée devant le Tribunal de commerce par l'État congolais, sous le RRC 222, lequel a rendu une ordonnance confirmant la validité et la régularité du processus de sortie volontaire de l'Etat congolais de son actionnariat.

Dès lors, toute tentative de remettre en cause cette décision par des allégations non fondées, des campagnes de désinformation ou des propos calomnieux ne saurait remettre en cause les décisions rendues par les juridictions compétentes.

PHC réaffirme son attachement à la liberté d'expression et à la liberté de la presse, principes fondamentaux dans un État de droit. Toutefois, ces libertés ne sauraient justifier la diffusion d'accusations graves, diffamatoires ou mensongères portant atteinte à l'honneur, à la réputation et aux intérêts légitimes de la société, de ses dirigeants, de ses actionnaires ou de toute autre personne concernée.

De tels agissements sont susceptibles de constituer des infractions prévues et réprimées par le Code pénal congolais (Livre II).

En conséquence, PHC S.A. se réserve le droit d'engager toute procédure judiciaire appropriée contre les auteurs, coauteurs ou toute personne relayant sciemment des propos diffamatoires ou des informations manifestement fausses, afin que chacun réponde de ses actes devant les juridictions compétentes.

La société remercie l'ensemble de ses collaborateurs, partenaires, communautés riveraines et parties prenantes pour leur confiance renouvelée et poursuivra ses activités avec responsabilité, intégrité et dans le respect des lois de la République démocratique du Congo.

Département Communication

PLANTATIONS ET HUILERIES DU CONGO

CD/KNG/RCCM/21-B-01412

N°ID.NAT : 18-A0101-A01148 Y

KINSHASA - GOMBE

Bureau de Kinshasa : n°450, Boulevard du 30 juin, Commune de la Gombe, KINSHASA

Tel : +243 81 25 55 892

République Démocratique du Congo